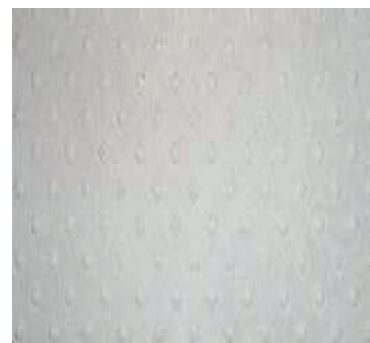




Bande d'éveil à la vigilance extérieure (réf. 71111)

Descriptif du produit

Les bandes d'éveil à la vigilance, par leur revêtement en relief, signalent un danger imminent aux usagers non-voyants.



Fonctionnalités

On les trouve en général aux droits des traversées piétonnes et le long des quais des voies ferrées. Depuis le 11 février 2005, elles sont obligatoires en haut des escaliers.



Caractéristiques techniques

- respect des spécifications de la norme NFP-98351,
- facile à poser grâce à sa souplesse,
- adhérent suffisamment à tous les types de sols,
- facile à nettoyer sans pour autant pouvoir être décollée par une machine nettoyeuse,
- non déchirable tout en étant facile à découper,
- résistante à l'usure.

Le concept de la bande extérieure associe 2 produits habituellement utilisés pour le marquage, à savoir

- une semelle réalisée en bande préfabriquée,
- des plots en enduit à froid 3S - Route Enduit Urbain

Cette bande d'éveil est la seule à intégrer des produits homologués «Ponts et Chaussées» et certifiée pour une durée de vie de 48 mois.

La bande est d'abord perforée pour permettre l'incrustation des plots et la mise à dimension. Elle est ensuite positionnée sur un moule constitué d'une plaque et de mini-moules dont les dimensions et l'espacement sont conformes à la norme NFP-98351.

La faible épaisseur de la bande (inférieure à 2 mm) évite le problème des retenues d'eau et facilite la découpe pour la pose en arrondi.

Dimensions : 91 x 42 cm

Procédure d'installation

Pose

- amovible par adhésif double face (intérieur),
- fixe par colle néoprène ou enduit à froid.

Normes et réglementation

- Conforme à la norme **NF P98-351**.
- **Arrêté du 1er août 2006**
« En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. »

Gamme de produits

- Bande d'éveil en caoutchouc pour une utilisation en intérieur
- Bande d'éveil à la vigilance clous en aluminium